



## PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL EN ARTOIS

DES VOLONTAIRES EN SERVICE  
CIVIQUE POUR DÉVELOPPER LE  
LIEN ENTRE LES ÉQUIPEMENTS  
CULTURELS DU TERRITOIRE ET LA  
POPULATION.

**Contacts:**  
**Ligue de l'enseignement 62 - Pôle Culture**  
Chloé PEJAC - Chargée de mission Culture  
Simon ROUSSELLE - Délégué Culture  
03 21 24 48 60  
cpejac@ligue62.org  
srouselle@ligue62.org

UNE MISSION  
DE SERVICE CIVIQUE  
POUR LUTTER CONTRE  
L'ÉLOIGNEMENT CULTUREL



## PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL EN ARTOIS



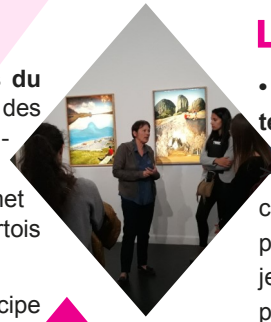
## PRÉSENTATION DU PARCOURS

Dans le but d'**amplifier la portée de la médiation des structures culturelles du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois** (implantées sur les territoires des Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), en particulier vers les populations locales dites « éloignées de la vie culturelle », la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais met en place et coordonne un dispositif nommé « Parcours Artistique et Culturel en Artois ».

Ce dispositif, souhaité et soutenu par le Pôle Métropolitain de l'Artois, a pour principe de **mettre à disposition des jeunes en Service civique auprès de diverses structures culturelles du territoire, afin que ceux-ci soient des relais à la médiation culturelle**. Ainsi, ils pourront aider les équipes dans leurs missions d'accessibilité à la culture pour tous, tout en étant eux-mêmes initiés et formés à la vie culturelle locale, dans sa diversité, son sens politique, son utilité publique et citoyenne.

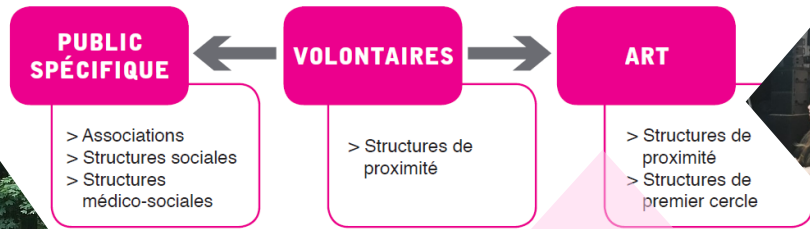
L'idée est d'**amener des jeunes volontaires à devenir des « ambassadeurs » des structures culturelles** « de 1er cercle » (structures à rayonnement national, régional, départemental ou intercommunal), en **construisant des projets partagés**, au sein des structures « de proximité » qui les accueilleront. Pour cela, nous avons constitué des « binômes » de volontaires, mais également de structures, dans un souci de mutualisation des compétences, d'échange et de partenariat.

**Concrètement, l'action se déroule ainsi** : les volontaires, accueillis en binômes dans les structures culturelles de proximité, se mettent en relation avec des structures accueillant des publics spécifiques (associations, structures sociales ou médico-sociales...) afin de mettre en place un projet qui les mènera vers les structures de proximité et les structures culturelles de 1er cercle partenaires.



## LES OBJECTIFS

- **Mettre en valeur le patrimoine culturel local par et pour les habitants du territoire**
  - > Soutenir et amplifier le travail de médiation culturelle autour des structures culturelles implantées sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois auprès des populations, en s'appuyant sur les structures associatives locales (sport, loisirs, jeunesse, insertion, handicap, EHPAD, centres sociaux, etc.) qui « captent » des publics qui ne fréquentent pas les lieux culturels
  - > Développer un réseau culturel pluridisciplinaire sur tout le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois, animé par et pour les habitants de ce même territoire
- **Développer la citoyenneté et l'engagement des jeunes du territoire par l'intermédiaire du service civique volontaire**
  - > Permettre aux associations et structures culturelles locales de mettre en œuvre des actions d'utilité sociale par le biais de la fréquentation des œuvres et de la rencontre avec les artistes
  - > Créer de l'activité, accompagner et former des jeunes par le développement d'un dispositif culturel innovant et fédérateur (habitants, jeunes volontaires, structures culturelles et associatives...)



## LES PARTENAIRES 2018/2019

